

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 1^{er} juin 2015 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Patrique Côté
 Jasmin Michaud
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 5 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2015-123 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2015-124 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

Élection partielle au poste de conseiller # 4

La présidente d'élection informe le conseil que la date du scrutin, pour l'élection partielle au poste # 5, est fixée au 30 août 2015.

2015-125 Accepter les comptes du mois de mai 2015

La liste des comptes du mois de mai est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de mai au montant de 56,026.62\$ et en autorise le paiement.

Dépôt par la directrice générale des indicateurs de gestion 2014

2015-126 Autorisation d'achat - abat-poussière et transfert budgétaire

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Les Aménagements Lamontagne inc. pour la fourniture de chlorure de magnésium épandu sur une distance de 30 km de chemin, au montant de 12,240\$ plus taxes, et transfère un montant de 1,851\$ de l'item « Achat de pierre et gravier » à l'item « Calcium abat-poussière ».

2015-127 Vente d'un terrain – avenue du Versant – Sébastien Gauthier

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'achat de M. Sébastien Gauthier pour le terrain # 16, lot 5 108 209 situé sur l'avenue du Versant, pour un montant de 18,788.61\$ taxes incluses, et d'autoriser le maire, M. Robert Savoie, à signer le contrat de vente au nom de la municipalité de Saint-Valérien.

2015-128 Demande de raccordement à l'égout municipal – route Centrale

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité qu'une rencontre avec le demandeur, M. Denis Laflamme, soit organisée afin de discuter de la possibilité de raccordement pour le terrain situé à l'extrémité sud-est du périmètre urbain, route Centrale, concernant, entre autres, la confection des plans d'ingénieur et les coûts de construction, qui doivent être assumés par le propriétaire.

2015-129 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 88 641\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2015-130 Demande de subvention – budget discrétionnaire du député

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à M. Harold Lebel, député, un montant de 40 000\$ pour l'amélioration de son réseau routier local : asphalte, ponceaux, fossés, gravier, accotement, dans l'avenue du Versant, rue du Ruisseau-Raphaël, les rangs 5 Centre, Est et Ouest et 6 Est et Ouest, routes Centrale, Gosselin, Beaulieu, Gendreau, Ouellet, Dion, et les chemins des Bois-Francis, du Vingt-Quatre, du rang 2 Duquesne, de la Montagne Ronde, Brillant et du Rigoumabe.

2015-131 Demande à la CPTAQ – Mme Pauline Thériault

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ de la part de madame Pauline Thériault;

ATTENDU QUE la demande vise à aliéner les 3 lots, soit les lots 4 244 955, 4 244 956 et 4 245 329 afin de les céder à ses 3 enfants;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1), la Municipalité doit adresser ses recommandations à la commission;

ATTENDU QUE l'autorisation n'affectera en rien l'homogénéité de la communauté agricole due au fait qu'il n'y a aucune terre en culture à proximité du lot;

ATTENDU QUE l'autorisation crée la possibilité de céder du terrain pour le propriétaire;

ATTENDU QUE le conseil peut en arriver à une recommandation favorable ou défavorable du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien appuie la demande de Mme Pauline Thériault, afin d'autoriser une aliénation des lots 4 244 955, 4 244 956 et 4 245 329 du cadastre du Québec dans le but de céder ces dites parties.

2015-132 Demande à la CPTAQ – M. André Cimon

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ de la part de monsieur André Cimon;

ATTENDU QUE la demande vise à aliéner les lots 4 761 366, 5 402 799, 3 990 343, et les parties des lots 3 990 344 et 3 989 920 du Cadastre du Québec pour cession à un agriculteur;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1), la Municipalité doit adresser ses recommandations à la commission;

ATTENDU QUE l'autorisation n'affectera en rien l'homogénéité de la communauté agricole due au fait qu'il n'y a aucune terre en culture à proximité du lot;

ATTENDU QUE l'autorisation crée la possibilité de céder du terrain pour le propriétaire;

ATTENDU QUE le conseil peut en arriver à une recommandation favorable ou défavorable du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien appuie la demande de M. André Cimon, afin d'autoriser une aliénation des lots 4 761 366, 5 402 799, 3 990 343, et les parties des lots 3 990 344 et 3 989 920 du cadastre du Québec afin de céder ces dites parties.

2015-133 Proposition d'honoraires – M. Charles Ross, architecte

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de l'architecte Charles Ross pour la fabrication des plans 5,490\$ et surveillance des travaux 1,830\$ pour le remplacement des portes et fenêtres du centre communautaire, pour un montant total de 8,416.17\$ taxes incluses.

Procès-verbal de l'ouverture des soumissions du 1^{er} juin 2015 à 10h00

Aucune soumission n'a été déposée par les 5 fournisseurs invités.

2015-134 Mandat – directrice générale

Considérant qu'aucune soumission n'a été déposée par les 5 entreprises spécialisées en portes et fenêtres invitées;

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à lancer un autre appel d'offres sur invitation auprès d'au moins 2 entrepreneurs généraux pour le remplacement des portes et fenêtres du centre communautaire, en respectant les délais requis pour lancer l'appel d'offres et l'ouverture des soumissions.

2015-135 Nouveau mandat - architecte

Considérant que les contrats accordés à M. Charles Ross, architecte, ont atteint le montant maximal sans obligation d'aller en appel d'offres;

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à demander des prix auprès de 2 autres firmes d'architecte pour l'exécution de plans d'exécution pour la phase 2, soit la grande salle du sous-sol du centre communautaire, et d'accorder le contrat à la firme ayant présenté le coût le plus bas. Les montants maximaux sont établis comme suit : 10,000\$ pour les frais d'architecte, et 5,000\$ pour des frais d'ingénieurs, si nécessaires à la confection des plans.

2015-136 Demande de financement au programme Canada 150

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser la « Corporation de développement de Saint-Valérien » et le « Centre Communautaire » à effectuer les travaux de rénovation du centre communautaire déposés au Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

2015-137 Soutien pour la gestion financière – Programme Canada 150

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien soutiendra à ses frais la « Corporation de développement de Saint-Valérien » et le « Centre Communautaire » dans la gestion financière du projet de rénovation du centre communautaire dans l'éventualité d'un financement reçu du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

2015-138 Approvisionnement en eau – centre communautaire

Considérant qu'un nouveau puits a été creusé par la compagnie de Forage Bernard Lizotte et Fils, et qu'aucune fracture notable n'a été décelée;

Considérant que le débit décelé est de 0,3 gallon eau/min et que l'objectif minimum visé est de 3 gallons eau/min;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de suivre la recommandation du technicien et de l'hydrogéologue de la firme LNA de caractériser le puits actuel situé au sud-ouest du bâtiment et d'augmenter son débit au besoin par hydrofracturation ou forage plus en profondeur.

2015-139 Ligne téléphonique au centre communautaire

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de demander l'autorisation à la Fabrique pour utiliser la ligne téléphonique du sous-sol, si la prise actuelle fonctionne, et d'autoriser l'achat d'un téléphone sans fil, si besoin.

2015-140 Locaux pour service de garde lors des travaux de rénovation

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accorder à la responsable du service de garde l'usage de la salle Laval-Gauvin et des salles de toilette dans le centre de conditionnement physique pendant les travaux de rénovation, ainsi que la disponibilité du personnel municipal pour l'aider à déménager les gros meubles.

2015-141 Installation de la rampe et des poteaux de volleyball

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation de la rampe du parc intergénérationnel et des poteaux du jeu de volleyball au Parc-O-Mètre pour un montant estimatif de 300\$ + taxes, avec le soutien des employés municipaux.

2015-142 Pro-maire

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de nommer M. Alain Lachapelle pro-maire pour le prochain trimestre.

Correspondance

2015-143 Soutien financier – Fête au village

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 800\$ à la Corporation de développement pour la Fête au village, dont 300\$ sont prévus au budget autres activités culturelles et 500\$ au budget des dons au niveau local.

2015-144 Demande de commandite – Arte Tracto

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de faire un don de 50\$ à l'organisme Arte Tracto pour le Projet Rioux.

2015-145 Renouvellement d'adhésion AQME

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité à l'Association Québécoise pour la maîtrise de l'énergie au montant de 281.69\$ et de nommer M. Robert Savoie, maire comme représentant.

2015-146 Requête commune pour une dérogation – Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

Considérant que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014;

Considérant qu'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité;

Considérant les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers;

Considérant l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1;

Considérant que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 élu-E-s municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle.

Considérant qu'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. Adoptée avec dispense de lecture.

2015-147 Rémunération additionnelle

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 60\$ pour 3 présences à des réunions du comité de gestion du centre communautaire de Jovette Taillefer, qui demande que ce montant soit versé à l'organisme « Service de garde de Saint-Valérien ».

2015-148 Réseau de surveillance volontaire des lacs

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement au Centre d'expertise et d'analyse environnementale du Québec pour une reprise des prélèvements d'eau du lac à Vaillancourt et du lac à la Truite, dans le cadre du Réseau de surveillance des lacs, sur réception du montant de la facture.

2015-149 Pacte rural – soutien financier

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de soutien financier de la Corporation de développement de Saint-Valérien au pacte rural pour le projet de mise en œuvre du plan de développement durable de Saint-Valérien.

2015-150 Remerciements pour services rendus

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adresse ses remerciements à M. Yves Cimon à titre de pompier volontaire.

Période de questions

2015-151 Sécurité lors des travaux de rénovation au centre communautaire

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité qu'une rencontre soit planifiée au bureau municipal avec les contractants avant le début de tous travaux de rénovation afin de convenir de la façon de sécuriser les lieux.

La levée de la séance est proposée à 23h15 par Jean-François Beaulieu et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire